



© Selbymay CC BY-SA 3.0.

COMPOSITION DE L'ORGUE MAILLARD, 1622

I. POSITIF 48 notes	II. GRAND-ORGUE 48 notes	PÉDALE 12 notes
Bourdon 8	Montre 8	Flûte 8
Montre 4	Bourdon 8	Trompette 8
Doublette	Prestant 4	
Fourniture III	Doublette 2	
Cymbale II	Fourniture IV	
Flûte 4	Cymbale III	
Nazard 2 2/3	Flûte 4	
Flageolet 1	Nazard 2 2/3	
Cromorne 8	Quarte 2	
	Tierce 1 3/5	
	Cornet V	
	Trompette 8	
	Clairon 4	

Le marché en est connu. Les Jésuites commandent aussi à Paul Perpoil, menuisier de La Flèche, la confection d'une balustrade en bois surmontant celle en pierre (ouvrage aujourd'hui disparu). Ce n'est qu'en janvier 1640 que sont passés deux contrats avec Ambroise Levasseur, concernant deux orgues du collège. L'un de ces orgues est un positif de deux pieds sonnante quatre, pour la congrégation de la Vierge, l'autre contrat est celui de la reconstruction de l'orgue Maillard dans les nouveaux buffets séparés, les claviers étant mis sur le devant, et « faire sonner le Cornet à part ».

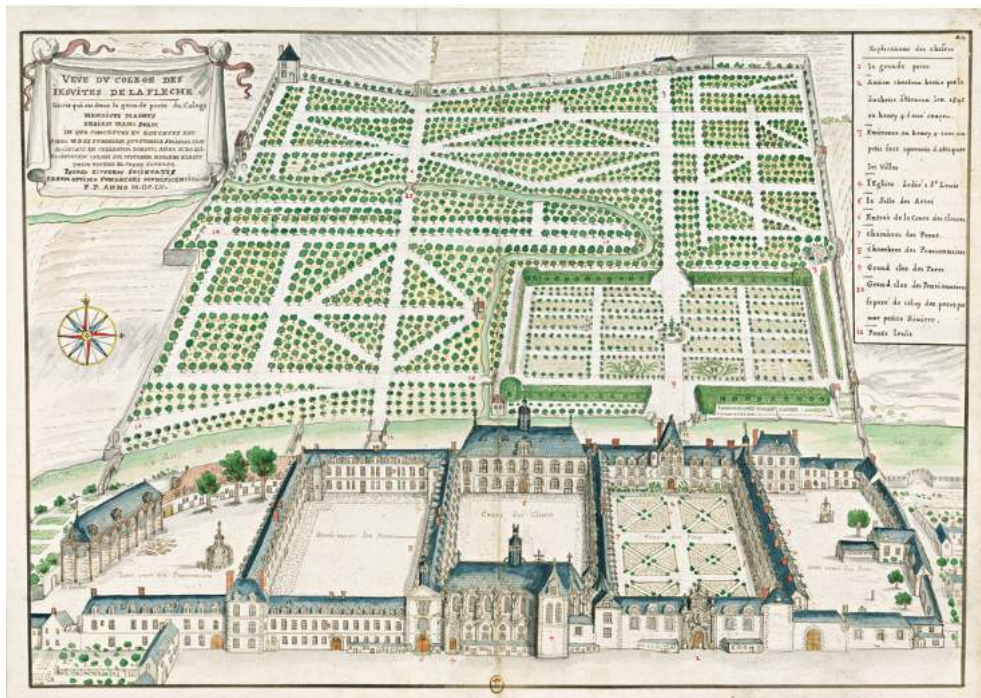
Par la suite, l'histoire de cet orgue est bien mal documentée... On a la trace du passage à La Flèche du facteur itinérant, frère jésuite d'origine néerlandaise, Guillaume Hermans (1601-1683), entre deux voyages à Gênes, en 1658.

Les Jésuites ont payé des organistes jusqu'à leur départ en 1762. Pendant deux ans, alors que le collège est dirigé par l'abbé Donjon, les cours sont confiés à d'anciens élèves. Puis, il devient, en 1764, école des cadets, réservée aux gentilhommes ayant au moins quatre degrés de noblesse. En 1776, l'établissement est supprimé. Il est ensuite confié aux pères de la doctrine chrétienne, ordre enseignant disposant de revenus importants qui permirent d'entreprendre des travaux. Il semble toutefois qu'un poste d'organiste ait été maintenu pendant toute la période troublée de 1762 à 1776, et même que le traitement en ait été porté de 150 à 200 livres annuelles, puis à 250 livres par les doctrinaires après 1776.

L'inventaire des orgues en Pays de Loire - Sarthe (inédit, p. 98) affirme qu'en 1764, l'orgue comportait 4 claviers, un Grand-Orgue et un Positif de 48 notes, un Récit de 25 notes, un Écho de 32 notes, le Grand-Orgue aurait eu 14 registres, dont un Bourdon 16, le Positif 10 jeux, le Cornet d'Écho était « sans doute » à rangs séparés, la Pédale aurait eu 4 jeux, et quatre soufflets cunéiformes auraient été à l'arrière de l'orgue. Il est tout à fait regrettable qu'une telle affirmation n'ait pas été accompagnée d'une citation des sources.

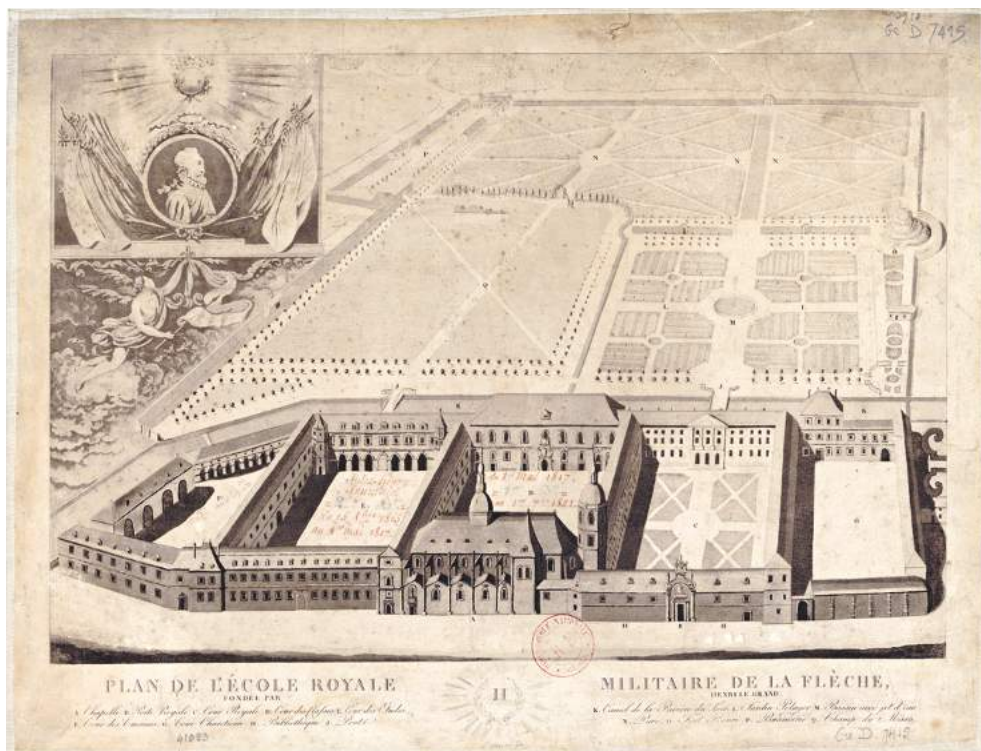
Deux ans auparavant, Jean Dangeville, facteur d'orgues d'Angers, aurait procédé à une remise en état en décembre 1772. Cette intervention aurait duré 6 mois et coûté 12.000 livres. À cette époque, l'établissement est école des cadets, ou école militaire préparatoire, plus ou moins rattaché à l'école militaire du Champ de Mars à Paris. Faut-il donc supposer que la somme, importante, a été prise en charge par le ministre de la Guerre ?

Jean Dangeville n'est pas un inconnu, facteur d'orgues et de clavecins à Paris, avant de s'installer à Angers vers 1735. Il est surtout connu pour la construction de l'orgue monumental de la cathédrale d'Angers, réalisée entre 1742 et 1748, grand seize pieds de 47 jeux sur 4 claviers (montant au ré). Pour 12.000 livres, il ne peut s'agir simplement d'une révision générale avec quelques augmentations, comme le suggère N. Dufourcq. À moins que ce chiffre de 12.000 livres soit une coquille (?), pour 1.200 livres par exemple, qui correspondrait à une simple remise en état...



Vue du collège des Jésuites de La Flèche, 1695, par Louis Boudan (fl. 1687-1709).

© Domaine public.



Le plan de l'école royale militaire de La Flèche en 1815.

© Domaine public.

Comme en beaucoup d'endroits, la Révolution modifie bien des choses, le collège est fermé, et les biens sont vendus comme biens nationaux, en 1793.

En 1797, une partie des bâtiments est affectée à une école centrale supplémentaire, statut qui va peu à peu évoluer. En 1808, Napoléon fait déménager l'école spéciale impériale de Fontainebleau à Saint-Cyr, où se trouvait le Prytanée militaire, lequel est alors transféré à La Flèche. C'est encore le statut d'aujourd'hui. Au cours des événements, l'orgue fut partiellement pillé. Mais dès l'installation du Prytanée, effective en 1809, l'orgue aurait fait l'objet d'une remise en état, dont le coût aurait été de 5.300 francs. On ignore quel facteur a réalisé ce travail, serait-ce Louis Lair du Mans (1762-1826), qui interviendra en 1820 ? C'est bien probable. Le devis est d'un intérêt exceptionnel pour la connaissance de l'orgue du Prytanée, il nous donne avec précision la composition exacte de l'orgue tel qu'il était à la fin du XVIII^e siècle, soit après les travaux de Dangeville.

COMPOSITION DE L'ORGUE LEVASSEUR-DANGEVILLE, FIN XVIII^e SIÈCLE

I. POSITIF 48 notes (do ¹ -ré ¹ -do ⁵)	II. GRAND-ORGUE 48 notes (do ¹ -ré ¹ -do ⁵)	III. RÉCIT 25 notes (do ³ -do ⁵)	IV. ÉCHO 25 notes (do ³ -do ⁵)	PÉDALE Non précisé
Bourdon 8	Bourdon 16	Cornet V	Cornet V	Flûte 8
Montre 4	Montre 8			Flûte 4
Nazard	Bourdon 8			Trompette
Doublette	Prestant 4			Clairon
Tierce	Nazard			
Cornet III (fa ³)	Quarte			
Fourniture	Doublette			
Cymbale	Tierce			
Trompette	Fourniture ¹			
Cromorne	Cymbale ¹			
	Grand Cornet			
	1 ^{re} Trompette			
	2 ^e Trompette			
	Clairon			

1. L'ensemble Fourniture et Cymbale totalisent 7 rangs. C'est tout ce que l'on sait de façon sûre. On ne sait pas non plus s'il y a un ou deux tirants de registres.

Le facteur doit procéder à un relevage, tout nettoyer, remplacer les claviers, etc., et surtout remplacer quelques 450 tuyaux manquants, et aussi 866 autres qui sont, soit en mauvais état, soit insatisfaisants de l'avis du facteur, notamment tous les pleins-jeux et les anches.

Il en résulte que plus de la moitié de la tuyauterie dite « ancienne » de cet orgue est donc l'œuvre de Louis Lair, confectionnée selon des règles anciennes.



Portail du Prytanée militaire de La Flèche.

© Selbymay CC BY-SA 3.0.

Cela n'a rien d'étonnant de la part de ce disciple de Henri Parisot (1726-1805).

En 1859/1860, remplacement des soufflets cunéiformes par un réservoir à plis parallèles, et des claviers par trois claviers de 54 touches (do^{#1} et do^{#5} à fa⁵ étant muets³).

3. On peut penser que si les do^{#1} et do^{#5} à fa⁵ sont muets, c'est parce qu'on aurait gardé les sommiers anciens, qui eux, ne faisaient que 48 notes (NDLR).

Intervention anonyme en 1890, avec la pose d'un Hautbois au Positif et d'un Salicional au Grand-Orgue, et la suppression du plan sonore répondant au 3^e clavier (ce dernier devenant alors muet).

En 1933 on peut estimer qu'il restait :

POSITIF, 48 notes : Bourdon 8, Montre 4, Flûte 4, Doublette, Trompette, Cromorne, dessus de Hautbois.

GRAND-ORGUE, 48 notes : Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Salicional 8, Prestant, Doublette, Cornet V non posté, Fourniture IV, 1^{re} Trompette, 2^e Trompette, Clairon.

PÉDALE, 24 notes : Flûte 8 (basse en façade), Flûte 4 (basse en bois), Trompette, Clairon.

Le diapason est un ton plus bas que l'accord moderne.

Un comité est créé, l'orgue est classé au titre des Monuments historiques (1^{er} mai 1933), et un programme de restauration par tranches successives est décidé, confié au facteur Victor Gonzalez. La première tranche est terminée à Pâques 1936 : l'orgue est mis au ton moderne, les claviers ont 54 notes, le pédalier est moderne, la mécanique est retracée, la soufflerie électrifiée. L'orgue a désormais 2 claviers effectifs (un troisième est posé, mais ne commande rien), 27 jeux, 1648 tuyaux.

COMPOSITION DE L'ORGUE GONZALEZ, 1936

I. POSITIF 54 notes	II. GRAND-ORGUE 54 notes	PÉDALE 30 notes
Bourdon 8	Bourdon 16	<i>Soubasse 16</i>
Prestant	Montre 8	Flûte 8
<i>Flûte 4</i>	Bourdon 8	Flûte 4
<i>Nazard</i>	Prestant 4	<i>Bombarde 16</i>
Doublette	<i>Flûte 4</i>	Trompette
<i>Tierce</i>	<i>Nazard</i>	Clairon
<i>Larigot</i>	Doublette	
<i>Fourniture III</i>	Cornet	
Cromorne	Fourniture IV	
	<i>Cymbale III</i>	
	Trompette	
	Clairon	

ACCESSOIRES

Accouplement : Positif/Grand-Orgue.

Tirasses : Grand-Orgue, Positif.

Les jeux en italiques sont neufs.

La suite du projet va évoluer au fil des changements d'avis des uns et des autres, puis s'interrompre en raison de la Seconde Guerre mondiale.

L'orgue est finalement achevé, et inauguré par André Marchal, le 14 juillet 1947.

COMPOSITION DE L'ORGUE DANION-GONZALEZ, 1936 & 1947

I. POSITIF 54 notes	II. GRAND-ORGUE 54 notes	III. RÉCIT NON EXPRESSIF 54 notes	PÉDALE 30 notes
Bourdon 8	Bourdon 16	Montre 8	<i>Contrebasse 16</i>
Prestant	Montre 8	Flûte à cheminée 8	<i>Soubasse 16</i>
<i>Flûte 4</i>	Bourdon 8	Salicet 4	<i>Basse 8¹</i>
<i>Nazard</i>	Prestant 4	Bourdon 4	Flûte 8
Doublette	<i>Flûte 4</i>	Quarte 2	Flûte 4
<i>Tierce</i>	<i>Nazard</i>	Sesquialtera II	<i>Flûte 2</i>
<i>Larigot</i>	Doublette	Cymbale IV	<i>Bombarde 16</i>
<i>Fourniture III</i>	<i>Quarte</i>	Trompette 8	Trompette
<i>Cymbale II</i>	<i>Tierce</i>	Hautbois 8	Clairon
Cromorne	Cornet	Voix humaine	
	Fourniture IV	Clairon 4 en chamade	
	<i>Cymbale III</i>		
	<i>Bombarde 8-16</i>		
	Trompette		
	Clairon		

ACCESSOIRES

Accouplements : Positif/Grand-Orgue, Récit/Grand-Orgue.

Tirasses : Grand-Orgue, Positif, Récit.

Anches Grand-Orgue, Anches Récit, Anches Pédale.

Trémolo.

1. En extension de la Soubasse.

Les jeux en italiques sont neufs.

En 1962-63, l'orgue fait l'objet d'un relevage – toujours par la maison Gonzalez, celle-ci étant alors dirigée par Georges Danion. Les sommiers anciens, jugés inutilisables, ont été remplacés par des sommiers neufs.

Des travaux dans la chapelle en 1980 empoussièrent l'instrument, mais il faut attendre 1991 pour qu'un projet soit élaboré par M. Jean-Pierre Decavèle, technicien-conseil pour les orgues historiques. Le projet, qui se veut être un retour à l'orgue Levasseur-Dangeville, est approuvé en commission supérieure des Monuments historiques le 11 octobre 1991, et sa réalisation confiée aux établissements Benoist & Sarelot, de Laigné-en-Belin (72), l'harmonie étant réalisée par Jean-Pierre Conan, qui reprendra l'entreprise en mars 1996. La soufflerie cunéiforme a été confectionnée par Robert Chauvin, facteur d'orgues à Dax, le buffet a été nettoyé par l'entreprise Lehuen, de Crèvecœur-en-Auge (14), qui a restitué les portes entre les deux buffets.

Les travaux sont terminés en janvier 1996.

COMPOSITION DE L'ORGUE BENOIST & SARELOT, 1996

I. POSITIF 48 notes	II. GRAND-ORGUE 48 notes	III. RÉCIT 25 notes	IV. ÉCHO 37 notes	PÉDALE 26/27 notes¹
<i>Bourdon 8</i>	<i>Bourdon 16</i>	<i>Cornet V</i>	Bourdon 8	<i>Flûte 8</i>
<i>Montre 4</i>	<i>Montre 8</i>		Prestant 4	<i>Flûte 4</i>
Flûte 4	<i>Bourdon 8</i>		Cornet III	Trompette
<i>Nazard</i>	<i>Prestant 4</i>		Cromorne	Clairon
<i>Doublette</i>	Flûte 4			
Tierce	Nazard			
Larigot	<i>Doublette</i>			
Fourniture III	Quarte			
Cymbale II	Tierce			
<i>Cromorne</i>	Flageolet 1			
	Cornet			
	Fourniture IV			
	Cymbale III			
	<i>Trompette</i>			
	<i>Clairon</i>			
	Voix humaine			

ACCESSOIRES

Accouplement Positif/Grand-Orgue.

Tirasse Grand-Orgue.

Tremblant fort, Tremblant doux.

Diapason 392 Hz, tempérament « inégal doux ».

Deux pédaliers interchangeables.

Les jeux anciens sont en italiques.

1. la⁰ sur la touche du do^{#1} pour les anches.

Soit un orgue de 35 jeux, c'est moins que les 45 de l'orgue Gonzalez, toutefois plus que tous les états anciens attestés, avec deux jeux supplémentaires au Grand-Orgue, et un Écho de 4 jeux, qui a un ambitus inédit de 37 notes. Quinze jeux sont anciens, soit en quasi-totalité, soit partiellement (50 tuyaux sur 125 au Cornet du Récit, 27 sur 42 aux Flûtes de Pédale). Parmi les tuyaux considérés comme anciens, près de la moitié sont en réalité de Louis Lair, datant de 1810 environ. L'esthétique sonore est celle d'un orgue classique français, mais hésitante entre le XVII^e et le XVIII^e siècle : par exemple, les deux jeux de Tierce, ainsi que les anches, correspondent plus à l'esthétique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cela n'enlève toutefois rien aux qualités instrumentales et sonores de ce très bel orgue.

Cet orgue a fait l'objet de concerts et de disques, étant tout à fait adapté à l'interprétation du répertoire français du grand siècle.

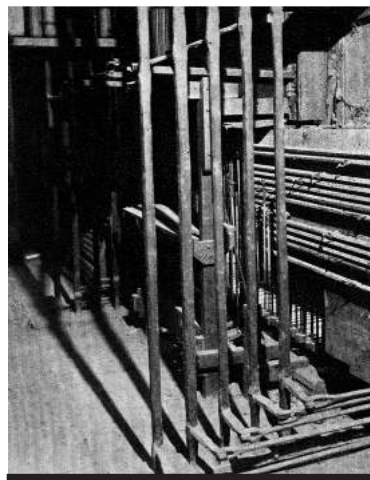
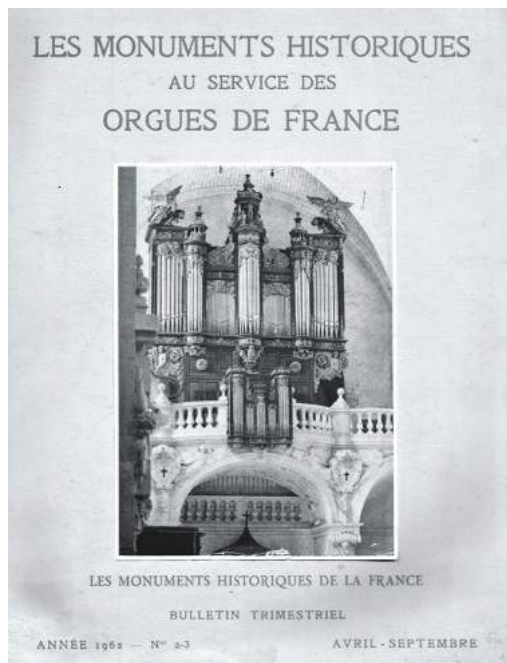
Toutefois, les conditions de conservation n'ont pas été optimales, et l'orgue souffre de problèmes liés à l'humidité, avec d'importants développements fongiques, et surtout un phénomène d'oxydation des éléments en plomb, accru

par les dégagements acides générés par l'emploi de colles vinyliques pour la réalisation des sommiers neufs : postages et noyaux d'anche sont gravement corrodés, présentant un risque pour la santé (dissémination de particules de plomb dans l'atmosphère), et rendant inutilisable une partie de l'orgue.

La maîtrise d'ouvrage délégué à la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles) des Pays de la Loire (l'orgue est propriété de l'État) a commandé une étude à notre agence, concluant à la nécessité d'un relevage sans modifications (si ce n'est le remplacement des éléments corrodés). Après consultation, un marché a même été attribué. Toutefois, à la suite de plusieurs critiques du projet, il a été convenu d'ajourner l'opération, l'orgue restant ainsi muet, et continuant à se dégrader.

Roland Galtier

En parcourant l'article de Norbert Dufourcq consacré à l'orgue de la chapelle Saint-Louis du Prytanée militaire de La Flèche dans *Les Monuments historiques au service de la France* (Imprimerie Dauperey-Gouverneur, Nogent-le-Rotrou, 1962, n^{os} 2-3, avril-septembre, pp. 78-82), on mesurera combien ont évolué les doctrines de restauration des Monuments historiques : dans les années 1960, pas d'étude préalable approfondie, pas de relevés de plans, pas de conservation des parties anciennes, pas de réflexion sur l'alimentation, pas de reconstruction en copie. On se préoccupe uniquement de la composition d'un orgue, dans l'idée que l'on se fait d'un répertoire (le plus souvent les Messes de Couperin – mais il faut aussi jouer Bach !), sans discuter des tailles, de l'harmonisation, du toucher... L'historicité n'était pas alors le fort de la commission supérieure des Monuments historiques – section orgue – avant qu'elle ne fût réorganisée sous l'impulsion d'André Malraux (NDLR).



La Flèche, état ancien
avant la restauration de Gonzalez.
© Coll. Part.

La Flèche, couverture de la revue
des Monuments historiques de 1962. © Coll. Part.